

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD NIVERNAIS

Le 24 juin 2025 à dix-huit heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Sud Nivernais, légalement convoqué, s'est réuni au Village Portuaire de la Jonction à Decize sous la présidence de Régine ROY, Présidente. Date convocation : 18 juin 2025. Présents : AUGER Catherine, BARBIER Daniel, BORNET Carole, CLAVEL Eric, COLAS David, DAGUIN Gérard, DUMONT Sylvie, ESCURAT Elisabeth, FOREST Jean-Yves, GARÇON Jean-Raymond, GATEAU Mireille, GAUTHERON François, GIRARD Pascal, GRZESKOWIAK Ingrid, HOURCABIE Guy, JAILLOT Annick, LEMOINE Fernand, MAZOIRE Guy, MONNETTE Jean-Marie, MOREAU Alain, RENARD Cyril, ROLLIN Philippe, ROY Barbara, ROY Régine, SCHWARZ François, SIMONNET Pascale, THEVENARD Pierre, THEVENET Pascal, VINCENT Michel, VINGDIOLET Marie-Christine, Excusés : BARBIER Roger, BERNARD Colette, CAILLOT Daniel, JAMET Christine, JOACHIM Mélanie, LOUHET Damien, MARTIN Michel, Absents : BOUILLON Sandra, BOUZOUOLA Yasmina, FONGARO Laurent, GUYOT Justine, LEROY Anne, SAURAT Jean-François, VENUAT Éric, Secrétaire de séance : CLAVEL Eric. En exercice : 44. Présents : 30. Votants : 30

Arrivée de Mme BORNET Carole et de Mme DUMONT Sylvie à 18h23

5- Affaires financières - Admission en non-valeur de créances éteintes budget Locations – Rapporteur : Jean-Yves FOREST

À la suite des diligences infructueuses menées par le Comptable Public, un état des créances éteintes a été dressé.

Ces créances correspondent à des impayés de loyers, inhérentes aux différentes liquidations judiciaires.

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- **D'admettre en non-valeur** les recettes correspondantes à la liste des créances éteintes n°7361400111 pour un montant total de 21 748,90 €, dressé par le Comptable Public.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, agréé la proposition.

Fait à Decize, Le 24 juin 2025

Certifié exécutoire par la Présidente,
Compte tenu de la transmission
En Préfecture le 26/06/2025
Et de la publication le 26/06/2025

La Présidente

La Présidente,
R. ROY

